



Administration communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf  
www.esch-sur-sure.lu

Publication à partir  
du 11/12/2024 jusqu'au  
21/01/2025

## AVIS

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que, par arrêté numéro 3A/2024/4251/176 du 2 décembre 2024, le Ministère du Travail accorde l'autorisation suivante:

**Bénéficiaire:** Ets Guy Haeck et Fils pour le compte de la société SEBES  
20, um Quatre Vents  
L-9150 Eschdorf

**Objet:** Exploitation d'un élévateur à fourches de la marque TOYOTA, du type 8FBES15T, avec le numéro de construction 8FBES15T-11049

Le public pourra consulter le texte de la décision à la maison communale pendant le délai de quarante jours à partir de la date de publication de la présente.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être présenté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours, à partir de la publication de la présente.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
le Secrétaire communal, le Bourgmestre,

